



PROJET PÉDAGOGIQUE

Saison 2025-2026 - 3-11 ans

Vacances de printemps du 13 au 24 avril 2026

24/03/2026

1. Table des matières

1. Présentation générale.....	3
Valeurs portées par la structure.....	3
2. Rappel d'éléments clés du cadre légal.....	4
3. Les intentions éducatives de la MJC.....	4
4. Les objectifs pédagogiques.....	5
a) favoriser la découverte, la compréhension et l'appropriation du spectacle vivant.....	5
Découvrir l'univers du spectacle musical : en permettant aux enfants d'identifier les composantes d'un spectacle (musique, personnages, décors.....)	5
b) Développer l'esprit critique et la capacité à émettre un avis personnel face à une œuvre artistique.....	5
c) Compléter la culture musicale des enfants.....	6
d) Développer les capacités motrices de l'enfant.....	6
5. Les enfants en situation de handicap.....	6
6. Les moyens mis à disposition.....	7
a) Moyens humains.....	7
b) Rôle de la direction.....	8
c) Rôle de l'équipe d'animation.....	8
d) Accueil et accompagnement d'apprenti·e·s animateurices.....	8
e) Moyens matériels.....	9
7. Évaluations et bilan.....	9
8. Annexes.....	12

Coordonnées de l'organisme organisateur

Maison des Jeunes et des Cultures du pays de Bégard

17 rue de Guingamp

22140 BEGARD

02.96.45.20.60

accueil@mjcbegard.fr

Lieu de l'accueil de loisirs et coordonnées du centre

Ecole Noël Bernard

Rue Balore

22 140 Bégard

02.96.45.16.64

06.85.42.49.01

n° de déclaration : 0220490CL000323-25-P01

1. Présentation générale

Ce projet pédagogique concerne l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Maison des Jeunes et des Cultures (MJC) du pays de Bégard pour la période des vacances de printemps du 13 au 24 avril 2026

L'organisme organisateur

La MJC du pays de Bégard est une association à but non lucratif de type loi 1901. Créée en 1968, entre autre pour organiser le départ en colonie des enfants de son territoire, elle est aujourd'hui agréée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et titulaire d'un agrément de Jeunesse et Éducation Populaire 24-JEP22-055 daté du 31 mai 2024.

L'ALSH de la MJC de Bégard est un accueil collectif de mineurs (ACM) qui accueille des enfants de 3 à 17 ans. Ce projet pédagogique concerne uniquement l'accueil extrascolaire des 3- 11 ans.

Valeurs portées par la structure

Le projet associatif de la MJC repose sur trois axes :

- Favoriser la rencontre, la mixité sociale, la convivialité
- Susciter l'engagement des habitants du territoire autour des enjeux sociétaux actuels
- Etre identifié comme un acteur essentiel du milieu associatif local et comme un lieu ressource

Cette année le conseil d'administration de la MJC a rédigé un plaidoyer sur des champs d'actions à travailler et prendre en compte pour l'année et dans la réflexion et conception des programmes d'activités lors des vacances scolaires. Celui-ci défend différentes valeurs :

Valeurs sociales & culturelles

- Développer l'esprit critique
- Lutter contre les violences
- Ouverture à l'autre et confiance en soi
- La question des écrans

Valeurs environnementales

- Reconnexion au vivant
- Reconnexion à son territoire rural
- Accélérer l'apprentissage & la diffusion de la transition écologique

Tous les axes ne pourront pas être mis en œuvre en même temps, mais seront pris en compte lors de la définition de nos objectifs.

2. Rappel d'éléments clés du cadre légal

Afin de s'assurer de la bonne compréhension et du respect du cadre légal imposé à toutes structures accueillant des mineurs, nous rappelons ici certains éléments clés :

- Le centre de loisirs est un ACM (Accueil Collectif de Mineurs), spécifié ALSH (Accueil de Loisir Sans Hébergement). Les textes réglementaires faisant foi sont donc ceux destinés à ces structures.
- Le taux d'encadrement est légalement fixé à 1 encadrant.e pour 12 enfants de plus de 6 ans et 1 encadrant.e pour 8 enfants de moins de 6 ans.
- Les soins prodigués aux enfants sont supervisés par la directrice de l'accueil et notés dans le carnet de d'infirmierie.
- Les activités sportives ou dites « à risque » (VTT, voile, kayak...) doivent être encadrées par des personnes qualifiées ou sont soumises à des conditions d'encadrement spécifiques. Il est important de vérifier les conditions légales lors de la conception et de la mise en œuvre des sorties et activités sportives.
- Les normes et réglementations en vigueur étant en constante évolution, il est vivement recommandé de se tenir informé.e et de les vérifier régulièrement.

Par ailleurs, un **règlement intérieur** est présenté à toutes les familles dont les enfants fréquentent de loisirs dès l'inscription de leur enfant. Celui-ci sera aussi accessible en ligne et sur demande à l'accueil du centre de loisirs ainsi qu'à la MJC.

3. Les intentions éducatives de la MJC

La MJC, en tant que structure d'éducation populaire, se doit de respecter ses valeurs fondamentales et prend les engagements éducatifs suivants :

- Les accueils collectifs de mineurs sont des lieux de socialisation,
- Les accueils collectifs de mineurs doivent être des espaces de découverte,
- Les accueils collectifs de mineurs doivent être le lieu de pratiques d'expériences culturelles nouvelles,
- Les accueils collectifs de mineurs doivent être un espace ouvert aux parents,
- Les accueils collectifs de mineurs doivent être un lieu et un outil de formation pour les jeunes ou les adultes.

4. Les objectifs pédagogiques

Dans la continuité du plaidoyer du conseil d'administration de la MJC du pays de Bégard, qui met en avant l'ouverture culturelle, la rencontre et le développement de l'esprit critique, le centre de loisirs souhaite faire de cette période un temps de découverte autour de la musique.

La musique constitue un support privilégié pour favoriser l'expression de soi, la confiance en soi et l'ouverture aux autres cultures. Les activités proposées permettront aux enfants d'expérimenter différents univers musicaux, de coopérer et de vivre des moments collectifs favorisant la convivialité et la mixité.

Durant ces vacances de printemps, un spectacle enfance jeunesse sera proposé à la MJC. Ce sera notre fil rouge durant ces vacances. Ainsi, nous poursuivrons les objectifs suivants :

a) FAVORISER LA DÉCOUVERTE, LA COMPRÉHENSION ET L'APPROPRIATION DU SPECTACLE VIVANT

- Objectifs opérationnels

Découvrir l'univers du spectacle musical : en permettant aux enfants d'identifier les composantes d'un spectacle (musique, personnages, décors...).

Activités possibles :

- assister au spectacle « Sacrés secrets » de la Bonne Compagnie qui aura lieu au centre de loisirs vendredi 17 avril 2026,
- montrer des extraits du spectacle en amont afin de préparer les enfants et d'attiser leur curiosité (De quoi parle le spectacle ? Combien y a t'il de personnages ?)
- relier les choix scénographiques/graphiques de la compagnie avec l'univers de Valérie DUMAS, illustratrice jeunesse via un fond de livres empruntés à la bibliothèque.

B) DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE ET LA CAPACITÉ À ÉMETTRE UN AVIS PERSONNEL FACE À UNE ŒUVRE ARTISTIQUE

- Objectifs opérationnels

Former des spectateurices ouvert.es et sensibles, capables d'apprécier le spectacles vivants sous toutes ses formes.

Activités possibles :

- jouer avec les enfants à des petits jeux simples les mettant en situation afin de les préparer au spectacle (roi du silence, chef d'orchestre, ...),
- lors des temps calmes, proposer aux enfants des histoires sonores et musicales à écouter (possibilité d'utiliser la boîte à sons « morphée »).

c) Compléter la culture musicale des enfants

- Objectifs opérationnels

Découvrir des styles musicaux différents de ce qu'ils écoutent.

Activités possibles :

- initiation musicale chaque jour avec en fond sonore lors des temps informels des playlists musicales adaptées aux enfants et proposant des nouveaux styles de musiques (jazz, rock, classique, opéra,...),
- créer un grand jeu sur le thème de la musique.

D) DÉVELOPPER LES CAPACITÉS MOTRICES DE L'ENFANT

- Objectifs opérationnels

Proposer des activités ludiques, physiques et sportives (coordination, équilibre...).

Activités possibles :

- proposer dès que possible des activités physiques dans le programme d'activités,
- créer un parcours de motricité dans la salle de motricité et/ou (si le temps le permet) dehors,
- présenter aux enfants de nouveaux jeux de cours (dessins à la craie sur le sol, jeux de billes...).

Les enfants participeront aussi à d'autres activités, telles que des temps de jeux libres, ainsi que des activités ludiques variées.

Cet équilibre des activités permettra de répondre aux besoins de mouvements, de détente et de socialisation des enfants, tout en respectant leur rythme et leurs envies. Ils contribueront à l'équilibre des journées, en alternant temps calmes et temps d'activités et favoriseront le plaisir de jouer en groupe.

5. Les enfants en situation de handicap.

Au centre de loisirs 3-11 ans, nous accueillons en lien avec le PRAI¹, des enfants à besoins particuliers. Nous avons créé un parcours d'accueil qui commence dès le

¹ Pôle Ressource Accueil Inclusif des Côtes d'Armor

moment de l'inscription (prise de renseignements puis un rdv avec la direction du centre de loisirs est programmé). Ensuite, un calendrier d'accueil est créé avec une arrivée toute en douceur et progressive en fonction des besoins de l'enfant (1 heure de présence au centre, puis 2 heures, une demi journée...). Puis nous présentons au groupe les enfants à besoins spécifiques et nous nommons ses besoins, nous adaptons nos pratiques et notre matériel, en nous donnant les moyens d'une inclusion active et réelle.

6. Les moyens mis à disposition

Hormis les locaux gracieusement mis à disposition par la mairie de Péder nec et permettant la mise en œuvre de l'accueil de loisirs, il nous semble important de préciser quelques-uns des moyens, notamment humains et matériels, qui permettent la mise en œuvre opérationnelle des objectifs pédagogiques vu ci-dessus. Ce descriptif n'est en aucun cas exhaustif.

a) Moyens humains

Pour rappel, les dispositions relatives aux normes d'encadrement d'un accueil collectif de mineurs ont déjà fait l'objet d'un point au paragraphe 2 de ce projet pédagogique.

Il faut également avoir en tête le rapport d'animateurice diplômé.e et non-diplômé.e à savoir 50% d'animateurice.s qualifié.e.s pour 30% de stagiaires et 20% de non qualifié.e.s ou 50% d'animateurice.s qualifié.es et 50% de stagiaires.

Pour cette période de vacances, notre équipe d'animation sera composée de :

- 1 directrice diplômée : Pascaline LE NEINDRE animatrice BPJEPS LTP
- 1 équipe d'animation composée d'animateurice.s BAFA et de stagiaires BAFA.
- 1 apprentie en alternance CPJEPS : Fanny MATHIAS-AUTHEM
- 1 volontaire en service civique volontaire : Cali BARDOT,
- 1 équipe d'agents municipaux pour la cuisine et l'entretien des locaux.

Des partenaires locaux comme la mairie de Bégard, dont le personnel est régulièrement présent et à notre écoute, nos fournisseurs ou encore nos transporteurs sont tous des acteurs indispensables de la vie du centre de loisirs qu'il est important de reconnaître.

b) Rôle de la direction

La direction est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adultes.

Elle est responsable de la gestion matérielle, financière, alimentaire, administrative et pédagogique.

Elle sera aussi le lien entre l'organisateur, l'équipe d'animation et les parents.

Elle assure aussi son rôle de formatrice auprès des animateurice.s en instaurant des réunions de préparation, des actions de formation et des évaluations régulières.

Elle gère la vie collective en s'assurant des temps de sommeil et de repos, de la bonne alimentation et de la bonne santé de chacun.

c) Rôle de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation est garante et responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis ainsi que du bon déroulement des activités.

Elle participe au projet pédagogique et propose des animations et activités en cohérence avec celui-ci.

L'équipe prépare, s'adapte au public, anime et évalue les activités qu'elle propose aux enfants.

L'équipe de la MJC dans son intégralité, constitue un support invisible sur lequel s'appuie le centre de loisir pour la bonne tenue de ses missions et fait directement ou indirectement partie des ressources constamment sollicitées.

d) Accueil et accompagnement d'apprenti.e-s animateurices

Dans le cadre d'un travail collaboratif au sein de la MJC, un temps spécifique est consacré à l'accueil et à l'accompagnement de jeunes souhaitant découvrir le métier d'animateurice et envisager une formation BAFA. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'éducation populaire et de transmission, en lien étroit avec l'animatrice du jeunesse de la MJC (Laura CORTIER).

L'objectif de cette action est double : permettre aux jeunes de mieux comprendre les réalités du métier d'animateurice auprès des enfants tout en contribuant à une réflexion personnelle et éclairée sur leur éventuel engagement dans un parcours de formation. Il s'agit également de garantir un encadrement de qualité en sensibilisant les futur.es animateurices aux besoins spécifiques des enfants selon les tranches d'âges.

Sur cette période de vacances, le mercredi 22 avril, nous accueillerons donc Laura en compagnie d'un groupe d'apprenti.es animateurices qui participeront à toute la journée du centre de loisirs : vie quotidienne, temps d'animation, de repas, etc.

e) Moyens matériels

Locaux et équipements

Pour le centre de loisirs des vacances de fin d'année, nous utilisons les locaux de la garderie, de la salle de sieste et de la salle de motricité de l'école publique mis à disposition par la commune de Péder nec. Ce sont des locaux adaptés et validés par les services de la PMI notamment pour l'accueil d'enfants de moins de 6 ans. Notre capacité d'accueil maximale est de 72 enfants par jour.

Nous pouvons également avoir accès à proximité immédiate du centre de loisirs à :

- une salle des fêtes, un boulodrome et une halle sportive (sur demande en amont auprès de la mairie), un city stade, un terrain de tennis.
- La bibliothèque municipale en informant en amont la bibliothécaire.

Ces espaces sont tous facilement accessibles à pieds.

Matériels et ressources pédagogiques

Le centre de loisirs de la MJC dispose entre autre :

- 1 minibus 9 places. Nous pouvons également solliciter l'EHPAD de Bégard pour le prêt de véhicule,
- 1 bibliothèque,
- du matériel pédagogique dédié (matériel d'éveil, d'apprentissage, jeux éducatifs et jeux symboliques...etc.), du matériel de création,
- du matériel sportif et de motricité (avec inventaire),
- des jeux de société, une malle de jeux de cour, ...etc.
- Des ressources pédagogiques riches et variées sous la forme de livres et de revues à destination de l'équipe d'animation.

7. Évaluations et bilan

L'évaluation quantitative permet de mesurer l'afflux de personnes accueillis (enfants, familles, intervenants, salariés inclus) et donne des indicateurs permettant de cadrer et améliorer notamment la gestion du budget, de nos ressources et les relations avec nos partenaires.

L'évaluation qualitative porte sur la qualité de l'accueil offert aux enfants et à leurs familles, la qualité des animations, des repas, mais aussi sur les relations au sein des équipes et avec les différents partenaires. Globalement, elle vise à estimer le bien-être et la satisfaction de toutes les personnes présentes sur le centre de loisirs.

Nous pouvons définir nos critères d'évaluation comme tels :

Quantitatif	Méthode	Qualitatif	Méthode
Nombre d'enfants accueillis (par âge, sexe, commune de résidence) et volume d'heures d'accueil	Plateforme Goasso (inscriptions).	Satisfaction des enfants concernant les animations, sorties, repas, etc.	Outils d'évaluations simples menés par Fanny stagiaire CPJEPS. Retours direct des familles Retour bilan écrit des animateurrices.
Activités et sorties	Bilan écrit de la directrice du centre de loisirs.	Qualité et diversité des activités proposées	Création tableau des activités de la semaine avec smiley (souriant/pas content) où chaque enfants pourra mettre son appréciation.
Diversité des intervenants/ interventions	Bilan écrit en fin de période, tableau activités réalisées ou non.	Qualité de l'accueil et accompagnement des familles	Echanges informels avec les familles. Messages ou retours oraux.
Bilan financier à l'équilibre	Budget prévisionnel Budget réalisé et revu avec la RAF		

Cette liste de critères d'évaluation n'est pas exhaustive ou réductrice, certains éléments peuvent être amenés à être ajoutés ou supprimés au vu des évolutions dans la gestion et l'administration du centre de loisirs.

Par ailleurs, l'évaluation globale du centre de loisirs est effectuée sur plusieurs plans et par plusieurs acteurs dont notamment :

- La direction de l'ALSH,
- L'équipe d'animation sur le terrain,

- La direction de la MJC : un bilan sera transmis sous forme écrite (bilans quantitatif, qualitatif et financier) dans la semaine suivant la clôture du centre de loisirs. Un temps d'échange permettra de compléter cet écrit.

Des temps de réunion seront inclus dans le planning des animateurices afin d'apporter de la « matière » au bilan.

Des temps d'évaluation et de bilan construits seront pris avec les groupes d'enfants. Actuellement, nous réfléchissons à la création d'outils d'évaluation et qui seront tester durant cette période de vacances.

Les familles seront invitées à s'exprimer lors des temps d'accueil. L'idée est de créer une évaluation active et rapide pour les parents (jetons dans une boîte en fonction du critère sélectionné...).

8. Annexes

Accueil des 3/4 ans

L'activité

- Elle peut être diverse et variée, les animateurs proposent des activités complémentaires pour le développement de l'enfant, que ce soit une activité manuelle, sportive, une sortie, un temps de lecture, un jeu...



Besoins sociaux

Les enfants ont besoin d'être ensemble, l'équipe veille à développer dans le groupe l'esprit de camaraderie, de solidarité et le respect de chacun. Les activités mises en place permettront la réalisation de projets en commun, mais il faut permettre à l'enfant de pouvoir s'isoler s'il le désire.

Besoin des parents



Les parents sont informés sur les activités proposées à l'enfant et sur le déroulement de la journée. Un programme leur est distribué ou est affiché sur le site de la MJC. Le matin et le soir l'équipe d'animation est présente pour pouvoir échanger avec les parents d'un souci éventuel ou d'une question diverse. Il faut que les parents aient confiance pour laisser leurs enfants à l'accueil de loisirs, il est important que les parents soient rassurés, il est de notre rôle d'avoir un accueil de qualité, que l'enfant passe une bonne journée et qu'il est envie de revenir.



Besoin de créer, d'imaginer

- Les différentes activités permettent aux enfants de rechercher, découvrir et développer ses aptitudes, elles doivent valoriser l'enfant. Pour cultiver leur imaginaire les animateurs doivent créer des ambiances, des thèmes, des jeux déguisés, des personnages fantastiques afin de les laisser se créer leurs propres histoires.

Conclusion

L'équipe d'animation essaye en permanence de répondre aux besoins des familles adhérentes à la MJC. Deux cas de figure caractérisent le public concerné par nos missions. En un premier temps nous répondons à un besoin de garde des enfants (les parents sont de plus en plus contraints avec des horaires de travail atypiques). En un deuxième temps, nous sensibilisons les familles, qui utilisent nos services pour la découverte et l'aspect ludique des activités que nous proposons.

Accueil des 3/4 ans

Prise en compte de leurs besoins

L'enfant en maternelle a des besoins bien spécifiques, il est de notre rôle de mettre en œuvre des moyens afin que ses besoins soient respectés.



Une nourriture adaptée et équilibrée

Nous prenons nos repas au restaurant scolaire de l'école publique. Les menus sont rédigés et préparés par le cuisinier de la mairie de Pédernec. Il y a des tables et chaises adaptées pour les petits, le repas ne doit pas être pris dans la précipitation, ni être trop bruyant, un adulte est présent par table dans la mesure du possible.

Le sommeil

- Il est important pour l'enfant d'avoir un temps de repos, les petites et moyennes sections font la sieste tous les après-midi dans une salle spécifique (rideau qui empêche la lumière du jour) avec des lits individuels et un animateur dans la salle, les grandes sections font un temps calme dans la salle de motricité. Les grandes sections ont également la possibilité de s'allonger s'ils le souhaitent. Nous faisons attention à respecter ces temps-là, le programme est réalisé en fonction, soit nous rentrons d'une sortie après le pique-nique, soit ce ne sont que les grandes sections qui ont une petite sortie l'après-midi.



L'autonomie

Les enfants sont encouragés à faire connaître leurs souhaits, leurs désirs. Nous essayons de les laisser faire des choses tout seul, tout en étant derrière eux (rangement du matériel, mettre ses chaussures, ...)

Le mouvement

- L'enfant a besoin de « bouger » de courir, sauter, d'avoir des activités sportives.

Besoin de jouer

- L'enfant a différents besoins, de jouer tout seul, avec des copains et avec l'animateur. Il est de notre rôle d'essayer de voir à quel moment il faut intervenir dans le jeu, et d'écouter leurs demandes.



Les différentes sécurités

- La sécurité affective :
 - il faut donner à l'enfant des repères dans le temps et avec les personnes. Nous essayons de mettre en place des temps « répétitifs » pour que l'enfant se repère dans la journée, et d'avoir le même noyau d'animateurs pour que l'enfant ne soit pas perdu.
 - L'animateur doit être disponible, et écouter chaque enfant, il doit avoir un comportement adapté (attitudes, paroles).
- La sécurité physique:
 - L'animateur est à tout moment responsable de l'enfant qui lui est confié
 - les règles et normes de sécurité sont vérifiées par les services de la PMI, dans le cadre réglementaire imposé par la SDEJ.

Journée type 3-5 ans

Horaires	Temps de la journée		
7h30 – 9h30	Temps d'accueil et de jeux libres : arrivée échelonnée des enfants, jeux libres calmes, échanges avec les familles. Les animateurice-s installent les activités de la matinée.		
9h30 – 9h45	Rassemblement, appel et présentation de la journée : rappel des règles de vie et du cadre. Présentation des activités proposées.		
9h45 – 10h	Répartition des groupes et installation dans les salles		
10h – 11h15	Début des activités du matin (activités programmées : créatives, sportives, coopératives...). Elles se déroulent de manière courte.		
11 h 15 – 11 h 30	Transition vers le repas : toilettes, lavage des mains, installation au réfectoire		
11h30 – 12h30	Repas : les animateurice-s mangent avec les enfants, accompagnent et favorisent les échanges		
	TPS-PS-MS		GS-CP
12h30 – 12h45	Transition vers le temps de repos/sieste de l'après-midi : toilettes, lavage des mains, déshabillage, rangement des affaires et installations dans les lits.	12h30 – 12h45	Temps de retour au calme : petit jeu extérieur doux ou relaxation selon la météo et l'énergie
12h45 – 15h15	Temps de sieste avec levés échelonné	12h45 -13h30	Temps calme obligatoire : lecture, dessin, repos sans agitation. Une lecture collective peut être proposée. Installation des ateliers de l'après-midi par l'équipe. Si le temps calme est trop long, l'équipe prévoira des jeux de devinettes coopératifs
14h15 – 15h30	les enfants qui ne dorment pas peuvent se levé et rejoindre l'activité en cours	13h30-15h30	Activités de l'après-midi (2 x 45 min)
15h30-15h45	Temps de jeux libres extérieurs		
15h45 – 16h00	Transition vers le goûter : toilettes, lavage des mains, installation au réfectoire		
16h00 – 16h30	Goûter		
16h30 – 19h00	Accueil du soir : jeux libres et activités informelles, départ échelonné des enfants		

Quelques éléments clés :

- Il est nécessaire de créer deux groupes dans cette tranche d'âge. D'un côté le groupe des petites section/moyenne section et de l'autre les grandes sections/CP.
- Pour cette tranche d'âge, une activité doit se limiter à une durée de 45 minutes.
- Les difficultés apparaissent en général lorsque les enfants sont fatigués ou ont faim.
- Pour faciliter la mise en œuvre des activités, diviser les groupes est souvent préférable.
- Les jeunes enfants peuvent facilement prendre peur et créer des terreurs liées à leur passage au centre de loisirs. Une très grande vigilance, de la bienveillance, beaucoup de douceur et de patience sont de rigueur afin de les accueillir convenablement.

Journée type des 6-12 ans

Horaires	Temps de la journée
7h30-9h30	Temps d'accueil et de jeux libres Les animateur.trice.s peuvent profiter de ce temps pour installer leurs activités.
9h30-9h45	Appel puis description de la journée, des activités proposées. Rappel des règles et sanctions en place si nécessaire (interdiction de football pour une journée par exemple).
9h45	Installation dans les salles, répartition des groupes selon les activités proposées.
9h50	Début des activités
10h30 11h	Fin des activités, moment de jeu libre en extérieur
11h 12h15	Reprise des activités
12h15	Rassemblement vers réfectoire, passage aux toilettes, lavage de mains et installation pour le repas.
Jusqu'à 13h30	Repas, les animateur.trice.s s'attablent avec les enfants, les accompagnent et leurs laisse le temps de manger.
13h30-13h45	Selon humeur, météo et énergie, un petit temps de jeu en extérieur ou temps calme immédiat.
13h45 à 14h	Temps calme, lecture en autonomie ou dessin, ni bavardages ni jeux bruyants jusqu'à 14h. Une lecture faite par les animateur.trice.s pourra être proposée. Les animateur.trice.s profitent de ce temps pour installer les activités de l'après-midi.
14h-15h15	Temps d'activité,
15h15-15h30	Fin de l'activité et rangement
15h30-16h	emps de pause dans la cour un(e) anim accompagne les enfants pendant que l'autre range l'activité et installe le goûter.
16h-16h30	Goûter
16h30-19h	Jeux libres et activités informelles pendant l'accueil des parents et le départ des enfants.

Quelques éléments clés :

- Des enfants de cette tranche d'âge ont un grand besoin d'activité physique, pas tous.
- Une activité d'une durée de 1h30 est un maximum et doit être parfaitement préparée et rondement menée, avec des pauses si besoin.
- Pour une meilleure gestion du groupe, proposer en parallèle des jeux sportifs et des activités plus calmes.

- Les activités « de fond » citées en objectif 3 de ce projet pédagogique sont tout à fait appropriées pour cette tranche d'âge.